

Master MEEF Mention Second Degré Parcours Anglais

10 rue Molitor
75016 Paris
+33(0)1 40 50 25 92



Présentation de la formation

| | |
|--|---|
| Intitulés des parcours types de formation | Mention Second degré <ul style="list-style-type: none">- parcours Allemand- parcours Anglais- parcours Arabe- parcours Arts Plastiques- parcours Chinois- parcours Documentation- parcours Économie-gestion- parcours Éducation Musicale- parcours Education Physique et Sportive- parcours Espagnol- parcours Histoire-Géographie- parcours Italien- parcours Lettres- parcours Mathématiques- parcours Philosophie- parcours Physique-Chimie- parcours Sciences Économiques et Sociales- parcours Sciences de la vie et de la Terre |
| Objectifs professionnels | <p>Le master MEEF mention Second degré est un master à vocation professionnelle qui a pour objectif la formation au métier de professeur de l'enseignement du second degré général, de professeur documentaliste et de professeur du second degré technologique (pour le seul parcours économie-gestion).</p> <p>Il peut également donner accès aux emplois de :</p> <ul style="list-style-type: none">- formateur en organisme de formation public ou privé,- animateur / médiateur culturel (littéraire, scientifique, patrimonial, sportif, ...),- conseiller en insertion professionnelle. |
| Organisation de la formation | <p>Pour chacun des parcours de la mention, une même formation est organisée pour tout établissement d'enseignement supérieur impliqué dans le parcours ; cette formation ne présente pas de spécificités par site au sein d'un même parcours.</p> <p>Elle est structurée selon quatre blocs de formation :</p> <ol style="list-style-type: none">1- Le professionnel, acteur de la communauté éducative2- Savoirs disciplinaires, pratiques pédagogiques et didactiques3- Analyse réflexive, pratiques de recherche et mise en œuvre sur le terrain4- Un bloc optionnel en M1 <p>Dans le bloc 1, les compétences professionnelles communes à l'ensemble des professeurs, psychologues de l'Education nationale et conseillers principaux d'éducation, sont construites au travers d'une formation commune aux mentions Premier degré, Second degré et Encadrement éducatif (50 à 60% des heures d'enseignement étudiant du bloc) : cours magistraux portant sur l'organisation du système éducatif et la connaissance de son environnement, de ses enjeux et de ses publics ; enseignements de pratiques culturelles en M1 ; projets pour la classe et projets terrain qui associent étudiants des différentes mentions et initient une pédagogie pensée à l'échelle</p> |

| | |
|--|--|
| | <p>de la scolarité des élèves. Les autres enseignements relevant du bloc 1, en particulier ceux de méthodologie de l'épreuve 2 d'admission des concours de recrutement des professeurs sont spécifiques à la mention Second degré.</p> <p>Les enseignements du bloc 2 sont organisés par chacun des parcours au regard des attendus de maîtrise des savoirs disciplinaires, pratiques pédagogiques et didactiques.</p> <p>Le bloc 3 vise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la construction des compétences professionnelles au travers des stages de M1 et de M2, - l'initiation aux questions et pratiques de recherche. <p>Le bloc 4 permet une individualisation de la formation via une UE spécifique à chacun des parcours</p> |
| <p>Modalités d'enseignement</p> | <p><input checked="" type="checkbox"/> <i>présentiel</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>enseignements à distance</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>hybride</i> <input type="checkbox"/> <i>apprentissage</i> <input type="checkbox"/> <i>formation continue</i></p> <p>La formation est essentiellement organisée en présentiel mais la plupart des enseignements peuvent être aménagés à distance.</p> |
| <p>Formation en langue(s)</p> | <p>Pour tous les parcours autres que ceux de Langue Vivante Etrangère, une UE de M1 (24 heures – 3 ECTS) vise la maîtrise d'une LVE au niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence.</p> |
| <p>Place du numérique</p> | <p>Les compétences numériques telles que définies par le cadre de référence européen DigCompEdu sont traitées et évaluées dans chacun des trois premiers blocs de formation. En particulier, la dimension numérique des enseignements proposés apparaît soit sous la forme d'UE dédiées dans les blocs 1 ou 2, soit sous la forme de compétences numériques clairement identifiées au sein d'UE non spécifiques.</p> <p>Des points transversaux sont traités de manière spécifique au sein du bloc 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les données et les algorithmes, - l'identité professionnelle numérique, - l'éducation aux médias et à l'information, - l'hybridation des formations. <p>Par ailleurs, le dispositif des « Ambassadeurs du numérique », développé depuis 2018 dans le second degré, permet de renforcer, pour les étudiants inscrits dans le dispositif, la pratique raisonnée du numérique mais également la diffusion des outils et pratiques pédagogiques auprès des autres étudiants et des équipes pédagogiques côtoyées à l'occasion des stages en établissement.</p> |
| <p>Volume horaire de la formation</p> | <p>Pour chaque parcours type, volume horaire minimum</p> <ul style="list-style-type: none"> - en M1 : 470 h - en M2 : 330 h |
| <p>Lieux de la formation</p> | <p>Tous sites de l'INSPÉ de l'académie de Paris, de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, de Sorbonne Université, de</p> |

l'Université de Paris et de l'Institut national des langues et civilisations orientales.

Place de la recherche

L'adossment à la recherche de la formation vise à :

- familiariser les étudiants avec les recherches disciplinaires et en éducation développées à l'INSPÉ et dans les établissements partenaires ; ces activités de recherche sont au fondement des enseignements et de l'analyse de pratiques, dans le cadre de chacun des trois premiers blocs de formation,
- donner des méthodes afin que les étudiants soient capables tout au long de leur vie professionnelle d'approfondir leurs connaissances en fonction de l'évolution de ces dernières mais aussi de leur contexte d'enseignement.

La mise en œuvre de l'initiation aux questions et pratiques de recherche se fait, en relation avec la rédaction du mémoire, au sein du bloc 3

- en M1, via une approche méthodologique, bibliographique et scientifique (recherche documentaire, méthodologie qualitative et quantitative dont traitement et analyse de données statistiques,...);
- ces éléments de méthodologie sont réinvestis en M2 pour la rédaction du mémoire qui prend appui sur le stage en responsabilité, en articulant une problématique, un cadre théorique et une méthodologie de recherche en relation avec une question pédagogique ; l'encadrement est assuré sous la forme d'un suivi individualisé par un directeur de mémoire.

Place des stages et organisation de l'alternance

En M1, un stage d'observation et de pratique accompagnée de six semaines permet la familiarisation de l'étudiant avec le fonctionnement d'un établissement et la pratique pédagogique du tuteur qui l'accueille. Une première période permet de conduire, sous la responsabilité du tuteur, des observations d'activités d'enseignement ou de pratiques éducatives. La période de pratique accompagnée permet à l'étudiant de prendre en charge lui-même quelques séquences d'enseignement ou d'activités : préparation et conduite d'un cours ou d'une séquence d'enseignement, suivi d'un projet de classe, préparation et conduite d'une évaluation, encadrement de la classe,...

12 heures de formation sont consacrées à l'accompagnement de stage qui s'inscrit dans une UE du bloc 3, évaluée à partir de la rédaction et de la soutenance d'un écrit réflexif, prenant appui sur le stage et permettant par ailleurs le réinvestissement des éléments de méthodologie de la recherche.

En M2, un stage en responsabilité "tiers-temps" en établissement scolaire constitue un temps de formation à part entière, l'expérience devant les élèves étant un élément central de la formation. A son occasion, l'étudiant s'exerce aux « gestes » professionnels qu'il a à acquérir tandis que les enseignements du master permettent de construire des séances didactiques, d'analyser des pratiques et des situations professionnelles, de fournir les apports théoriques permettant aux étudiants de développer leur capacité à analyser leurs pratiques et à élaborer le mémoire.

Un suivi de stage (24 heures) est organisé sous forme de groupes de tutorat (de 8 étudiants idéalement) et porte sur l'analyse de pratiques de classe, la mutualisation des situations

rencontrées, l'élaboration d'outils pour l'enseignant, l'aide à la conception de séquences et de séances, etc.

Une importance particulière est accordée à l'accompagnement de chaque étudiant par l'organisation d'un tutorat mixte reposant sur la collaboration entre le tuteur en établissement et le tuteur INSPÉ.

Chaque étudiant bénéficie de deux visites par les formateurs de l'INSPÉ dont l'une au moins est assurée par le tuteur. Ces visites, qui font l'objet d'un compte rendu, sont faites dans un souci de complémentarité avec celles assurées par le tuteur en établissement.

Ce stage s'inscrit dans une UE du bloc 3. L'évaluation du niveau d'acquisition des compétences mobilisées par l'activité de l'étudiant en situation professionnelle repose sur

- un bilan de l'activité de l'étudiant, qui prend en particulier en compte les conseils donnés à l'occasion des visites et les remédiations apportées,
- un rapport du directeur du chef d'établissement,
- un rapport du tuteur en établissement,
- un rapport du tuteur INSPÉ prenant en compte les deux comptes rendus de visite.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Les modalités de recrutement prévoient :

- le recueil des candidatures centralisé par l'INSPÉ,
- la mise en place de commissions pédagogiques installées au niveau des parcours, chaque établissement partenaire impliqué étant membre de chacune des commissions,
- un examen des candidatures effectué sur la base d'un dossier comprenant le descriptif des cursus antérieurs, les relevés de notes, une lettre de motivation.

Dans ce cadre, des capacités d'accueil, validées par les coordonnateurs de parcours de la mention puis par le Conseil de l'Institut sont définies chaque année : des prérequis et/ou formations conseillées sont précisés pour chacun des parcours.

Au sein de chaque parcours, des dispositifs, le plus souvent intégrés aux enseignements des différentes UE, sont mis en place pour favoriser la réussite des étudiants aux concours de recrutement : organisation de plusieurs concours blancs, entraînement aux épreuves d'admission, en particulier par l'aménagement d'oraux blancs. Un dispositif de pédagogie différenciée (différentiation UE « majeure » / UE « mineure ») est mis en place pour quelques parcours bi-disciplinaires.

Les contrats EAP peuvent être pris en compte via un aménagement de la formation, en particulier des stages intégrés à la formation.

Par ailleurs, des dispositifs de mise à niveau et d'aide à l'orientation peuvent être mis en place à la suite d'entretiens personnalisés ; ils peuvent conduire, par exemple, à la réorientation vers une autre mention du master MEEF, essentiellement la mention « premier degré » ou à la réorientation vers la préparation d'un autre concours de l'Education nationale que celui préparé initialement, typiquement le CAPLP.

Suivi de l'acquisition de compétences

Les compétences visées au sein de chacune des UE sont définies en amont. Le suivi de leur degré d'acquisition se fait via un portfolio numérique, à partir duquel un bilan individuel est établi par l'équipe pédagogique de chaque parcours au cours de

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

chacune des années de M1 et M2. L'évaluation des UE repose sur l'acquisition des compétences ainsi définies.

Les effectifs de première année proviennent essentiellement du vivier de licence des établissements d'enseignement supérieur impliqués dans la mention et assurent un flux d'étudiants élevé : en M1, le nombre d'étudiants attendus est de l'ordre de 1000. A ce jour, la prévision de l'évolution des effectifs est rendue difficile par le contexte de réforme de la formation et des concours ; il en est de même pour celle des taux de réussite. Pour une majorité de parcours, Le travail de recherche effectué dans le cadre du master MEEF mention Second degré étant de fait peu compatible avec un cursus doctoral, la poursuite d'études en doctorat pour les titulaires de ce master devrait rester relativement marginale.

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

Composition de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique de chacun des parcours est composée

- d'enseignants-chercheurs de l'INSPÉ et des établissements d'enseignement supérieur,
- d'enseignants du second degré affectés à temps plein à l'INSPÉ et dans les établissements du supérieur,
- d'enseignants du second degré en service partagé entre l'INSPÉ et un établissement d'enseignement secondaire,
- d'Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux de la discipline,
- de Professeurs Formateurs Académiques et/ou d'enseignants du second degré faisant fonction de PFA.

Fonctionnement

Pour chaque parcours,

- sont désignés un ou deux référents pour chaque établissement d'enseignement supérieur impliqués dans le parcours, un ou deux référents pour l'INSPÉ, un ou deux référents pour le rectorat,
- en fin d'année universitaire, avec une périodicité de deux ans, l'ensemble référents est réuni par une commission *ad hoc*, mise en place par le Conseil de l'INSPÉ afin, d'une part, de faire le point sur le fonctionnement du parcours et, d'autre part, de proposer un coordonnateur, *in fine* nommé par le conseil d'école.

Ainsi, un unique enseignant-chercheur ou enseignant assure la coordination de chaque parcours de la mention.

Les missions du coordonnateur sont les suivantes :

- réunir et animer l'équipe pédagogique du parcours à raison de deux fois par semestre au moins,
- assurer l'accueil de rentrée des étudiants,
- assurer l'information de tous les étudiants des règles relatives aux Modalités de Contrôle des Connaissances et des demandes de dispense de contrôle continu et de validation d'UE,
 - assurer l'interface entre l'équipe pédagogique et le rectorat et notamment les IA-IPR,
 - participer aux réunions des coordonnateurs de parcours à l'initiative de la direction,
 - organiser et présider la commission d'admission en M1 du parcours,
 - organiser et présider la commission d'évaluation de parcours,

- assister, à la demande du président du jury de la mention second degré, aux délibérations du jury de mention concernant les étudiants du parcours.

Par ailleurs, pour chacun des parcours, un responsable est désigné pour chacune des UE. Ce membre de l'équipe pédagogique est chargé de l'organisation, dans toutes ses dimensions, de l'UE dont il a la responsabilité ; en particulier, il veille à la définition et à la communication aux étudiants des modalités de validation de cette UE.

Les relations entre les étudiants et chaque équipe pédagogique passent par les délégués étudiants élus au sein de chaque parcours et de chaque année de formation.

Partenariats

Partenariat avec une autre (ou d'autres) INSPE

L'INSPE de l'académie de Paris entretient des relations privilégiées avec les INSPE des académies de Créteil et de Versailles. Cette collaboration permet en particulier de définir une carte des formations au niveau de la région Ile-de-France. Par ailleurs, l'organisation du stage en responsabilité de M2 doit également se faire à l'échelle régionale.

Internationalisation de la formation

Dans le cadre de la nouvelle accréditation, un renforcement de la mobilité étudiante est prévu ; il passe en particulier par :

- la stabilisation des partenariats Erasmus permettant l'organisation de stages d'observation et de pratique accompagnée dans des établissements scolaires à l'étranger (Angleterre, Allemagne, Espagne et République tchèque),
- la création de nouveaux partenariats, prenant appui sur les accords de l'académie de Paris quant aux appariements d'EPL (Allemagne, Italie, Espagne, Portugal, Suède mais aussi Canada, États-Unis, Mexique).

Par ailleurs, est prévue l'intégration de la certification CAPEFE à la mention Second degré du master : la formation à cette certification pourra favoriser la mobilité internationale, un accès facilité à l'emploi ou à la poursuite d'études notamment à l'étranger.

Un partenariat développé avec des institutions marocaines (Académie et Université Internationale de Rabat) doit permettre la construction d'un Executive Master concernant plusieurs disciplines du second degré, ainsi qu'un appui à la mise en place d'un INSPE, dont la concrétisation a été reportée en raison du contexte sanitaire. Ce partenariat s'inscrit dans une volonté forte de promouvoir la francophonie et l'apprentissage et l'utilisation de la langue française à l'école.

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

| | | | |
|--|--|---|---------------|
| Parcours : ANGLAIS Année : M1 | | | |
| Bloc de formation : 2 Nom de l'UE : 1 Analyser et commenter des documents ECTS : 8 | | | |
| Responsable | | Prénom, Nom: Clémentine Tholas / Benjamine Toussaint courriel : clementine.tholas@sorbonne-nouvelle.fr et benjamine.toussaint@sorbonne-universite.fr | |
| Volume horaire /étudiant | Civilisation : 36h CM Littérature : 36h CM Restitution et commentaire de document audio/vidéo : 18h CM Total : 90h CM | Civilisation : 12h TD Littérature : 12h TD Restitution et commentaire de document audio/vidéo : 6h TD Total : 30h TD | h TP 0 |
| Compétences professionnelles visées P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique. CC 8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier CC 14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel | | | |
| Attendus de fin d'année de formation En fin d'année de formation, l'étudiante / l'étudiant sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée - Avoir acquis des connaissances culturelles sur la civilisation, la littérature et les arts et d'une méthodologie du commentaire de documents écrits ou (audio-)visuels, de documents uniques dans un premier temps puis de dossiers composés de plusieurs documents. | | | |
| Descriptif et contenus de l'UE Sensibiliser à l'analyse des supports et approfondir les connaissances disciplinaires en langues et cultures anglophones. <ul style="list-style-type: none"> - Commentaire de documents (Littérature/civilisation/documents iconographiques): Ce cours est consacré à l'analyse de documents (sources primaires, sources secondaires, documents iconographiques et audiovisuels etc.) portant sur différents aspects de la civilisation et/ ou de la littérature des aires anglophones en lien avec le thème ou un des axes inscrits au programme. Un des volets de ce cours permettra de sensibiliser les étudiants et étudiantes à l'analyse de l'image. Méthodologie du commentaire comparé en vue de la préparation à la 1ère épreuve d'admissibilité intitulée "Épreuve écrite disciplinaire". - Restitution et commentaire de document audio/vidéo Ce cours est consacré aux compétences de compréhension, restitution et analyse de documents audio et vidéo en anglais portant sur différents aspects de la culture anglophone, en lien avec les notions culturelles des programmes du secondaire. Ce cours mobilise en outre une analyse culturelle de documents audiovisuels et implique l'apprentissage de stratégies rhétoriques orales et non écrites. Préparation à la première sous-épreuve en anglais de l'épreuve orale d'admission intitulée "Épreuve de leçon". | | | |
| Modalités d'évaluation : Évaluation continue, chiffrée: Commentaire de documents à l'écrit : devoirs sur table et/ou concours blancs (au minimum deux évaluations annuelles) 40% de la note finale pour la civilisation, 40% pour la littérature Restitution et commentaire de document audio/vidéo : devoirs sur table et/ou oraux (au minimum deux évaluations annuelles) 20% de la note finale | | | |

**Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021**

| Volet « économique » | | | | |
|---|-----------|-----------|-----------|---|
| Effectif prévisionnel total : 135 | | | | |
| | CM | TD | TP | Epreuves (orales ou écrites) de concours blanc en h eq. TD |
| Nombre prévisionnel de groupes | 5 | 5 | | |
| Nombre d'étudiants par groupe | 30 | 30 | | |
| Nombre total d'heures de l'UE | 450 | 150 | | <i>en attente sujets 0</i> |
| dont INSPE composante | 0 | 0 | | |
| dont Etablissement A (USN) | 180 | 60 | | |
| dont Etablissement B (SU) | 90 | 30 | | |
| dont Etablissement C (UP) | 180 | 60 | | |
| dont Rectorat | 0 | 0 | | |
| Dans le cas d'enseignements mutualisés | | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Type de mutualisation (entre parcours du master MEEF ou avec un autre master) : - Volume horaire concerné : - Partenaire(s) impliqué(s) : | | | | |

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

| | | | |
|--|---|--|------|
| Parcours : ANGLAIS Année : M2 | | | |
| Bloc de formation : 2 Nom de l'UE : 1 Analyser et commenter des documents ECTS : 7 | | | |
| Responsable | | Prénom, Nom: Clémentine Tholas / Benjamine Toussaint courriel : clementine.tholas@sorbonne-nouvelle.fr / benjamine.toussaint@sorbonne-universite.fr | |
| Volume horaire /étudiant | Commentaire de documents : 36 CM Restitution et commentaire de document audio/vidéo : 18h CM Total : 54h CM | Commentaire de documents : 16h TD Restitution et commentaire de document audio/vidéo : 9h TD suivi individualisé: 0,75h Total : 25,75h TD | h TP |
| Compétences professionnelles visées P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique. CC 8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier CC 14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel | | | |
| Attendus de fin d'année de formation En fin d'année de formation, l'étudiante / l'étudiant devra : <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée - Avoir approfondi ses connaissances culturelles sur la civilisation, la littérature et les arts et de la méthodologie du commentaire de documents écrits ou (audio-)visuels. | | | |
| Descriptif et contenus de l'UE Approfondir la méthodologie du commentaire comparé de documents et les connaissances disciplinaires en langues et cultures anglophones dans les domaines suivants : littérature, civilisation et arts des aires anglophones. <ul style="list-style-type: none"> - Commentaire de documents: Ce cours est consacré à l'analyse de documents civilisationnels, littéraires, iconographiques et audiovisuels portant sur différents aspects du monde anglophone, en lien avec le thème ou un des axes inscrits au programme. Méthodologie du commentaire comparé en vue de la préparation à la 1ère épreuve d'admissibilité intitulée "Épreuve écrite disciplinaire". - Restitution et commentaire de document audio/vidéo Ce cours est consacré aux compétences de compréhension, restitution et analyse de documents audio et vidéo en anglais portant sur différents aspects de la culture anglophone, en lien avec les notions culturelles des programmes du secondaire. Il mobilise en outre une analyse culturelle de documents audiovisuels et implique l'apprentissage de stratégies rhétoriques orales. Préparation à la première sous-épreuve en anglais de l'épreuve orale d'admission intitulée "Épreuve de leçon". | | | |
| Modalités d'évaluation : Evaluation continue, chiffrée: Commentaire de documents : concours blancs évalués et/ou devoirs sur table (au minimum deux évaluations annuelles) 60% de la note finale Restitution et commentaire de document audio/vidéo : concours blancs évalués et/ou devoirs sur table et/ou oraux | | | |

**Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021**

| | | | | |
|---|-----------|-----------|-----------|---|
| (au minimum deux évaluations annuelles) 40% de la note finale | | | | |
| Volet « économique » | | | | |
| Effectif prévisionnel total : 120 | | | | |
| | CM | TD | TP | Epreuves (orales ou écrites) de concours blanc en h eq. TD |
| Nombre prévisionnel de groupes | 5 | 5 | | |
| Nombre d'étudiants par groupe | 25 | 25 | | |
| Nombre total d'heures de l'UE | 270 | 125 | | |
| dont INSPE composante | 0 | 0 | | |
| dont Etablissement A (Paris 3) | 108 | 50 | | 26 (oraux) |
| dont Etablissement B (SU) | 54 | 25 | | 14 (oraux) |
| dont Etablissement C (UP) | 108 | 50 | | 26 (oraux) |
| dont Rectorat | 0 | 0 | | |
| Dans le cas d'enseignements mutualisés | | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Type de mutualisation (entre parcours du master MEEF ou avec un autre master) : - Volume horaire concerné : - Partenaire(s) impliqué(s) : | | | | |

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

| | | | | |
|--|-----------------------|--|-----------|---|
| Parcours : ANGLAIS | | | | |
| Année : M1 | | | | |
| Bloc de formation : 2 | | | | |
| Nom de l'UE : 2 Maîtriser les usages et les pratiques de la langue | | | | |
| ECTS : 10 | | | | |
| Responsable | | Prénom, Nom: Stéphane Gresset / Franck Zumstein courriel : stephane.gresset@u-paris.fr et franck.zumstein@u-paris.fr | | |
| Volume horaire /étudiant | Thème : 27h CM | 6h TD | h TP | |
| | Version : 27h CM | 6h TD | | |
| | Linguistique : 27h CM | 6h TD | | |
| | Phonologie : 18h CM | 2h TD | | |
| | Total : 99h | Total : 20h TD | | |
| Compétences professionnelles visées | | | | |
| P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique. | | | | |
| P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement. | | | | |
| CC7 : Maîtriser la langue française à des fins de communication. | | | | |
| Attendus de fin d'année de formation | | | | |
| En fin d'année de formation l'étudiante/ l'étudiant devra : | | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> - produire des traductions (thèmes / versions) fidèles et authentiques, tant du point de vue des choix lexicaux, de la correction grammaticale et stylistique, que des spécificités culturelles. - fournir des analyses réflexives et raisonnées des faits de langues significatifs de la langue anglaise. - être en mesure de lire et produire des transcriptions phonémiques et d'expliquer par des mots simples des règles et processus phonologiques de la langue anglaise (visée didactique) que ce soit au niveau segmental et suprasegmental. | | | | |
| Descriptif et contenus de l'UE | | | | |
| Thème/version : comprendre le texte dans la langue de départ puis le restituer de manière à la fois fidèle et authentique dans la langue d'arrivée. Outre un travail d'enrichissement lexical et d'exploration des spécificités syntaxiques et grammaticales des deux langues, avoir acquis des connaissances sur les différences stylistiques et culturelles entre les deux langues, notamment en lien avec les thèmes et axes culturels inscrits au programme. | | | | |
| Linguistique/phonologie : ces cours permettent aux étudiantes et étudiants de développer leurs connaissances en grammaire et en phonologie de l'anglais : description, analyse, et explicitation en français des faits de langue dans la perspective des épreuves et du travail en classe. | | | | |
| Modalités d'évaluation : | | | | |
| Évaluation continue, chiffrée : | | | | |
| Thème/version : devoirs sur table et/ou concours blancs (au minimum deux évaluations annuelles), 30% de la note finale pour le thème, 30% version. | | | | |
| Linguistique : devoirs sur table et/ou concours blancs (au minimum deux évaluations annuelles). 25% de la note finale | | | | |
| Phonétique/phonologie : devoirs sur table et/ou concours blancs (au minimum deux évaluations annuelles). 15% de la note finale. | | | | |
| Volet « économique » | | | | |
| Effectif prévisionnel total : 135 | | | | |
| | CM | TD | TP | Épreuves (orales ou écrites) de concours blanc en h eq. TD |
| Nombre prévisionnel de groupes | 5 | 5 | | |
| Nombre d'étudiants par groupe | 30 | 30 | | |

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

Mention Second Degré

Fiche UE / accréditation INSPE 2021

| | | | | |
|--------------------------------------|-----|-----|--|--|
| Nombre total d'heures de l'UE | 495 | 100 | | |
| dont INSPE composante | 0 | 0 | | |
| dont Établissement A (USN) | 198 | 40 | | |
| dont Établissement B (SU) | 99 | 20 | | |
| dont Établissement C (UP) | 198 | 40 | | |
| dont Rectorat | 0 | 0 | | |

Dans le cas d'enseignements mutualisés

- Type de mutualisation (entre parcours du master MEEF ou avec un autre master) :
- Volume horaire concerné :
- Partenaire(s) impliqué(s) :

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

| | | | | |
|--|--|--|-----------|---|
| Parcours : ANGLAIS | | | | |
| Année : M2 | | | | |
| Bloc de formation : 2 | | | | |
| Nom de l'UE : Maîtriser les usages et les pratiques de la langue | | | | |
| ECTS : 5 | | | | |
| Responsable | Prénom, Nom: Stéphane Gresset / Franck Zumstein courriel : stephane.gresset@u-paris.fr / franck.zumstein@u-paris.fr | | | |
| Volume horaire /étudiant | Thème : 18h CM Version : 18h CM Linguistique et Phonologie : 24h CM Total : 60h | 4h TD 4h TD 4h TD Total : 12h | h TP | |
| Compétences professionnelles visées | | | | |
| P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique. P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement. CC7 : Maîtriser la langue française à des fins de communication. | | | | |
| Attendus de fin d'année de formation | | | | |
| En fin d'année de formation, l'étudiante / l'étudiant devra être capable de : <ul style="list-style-type: none"> - traduire (thème/version) au plus près des exigences de l'épreuve du concours. - avoir une réflexion linguistique raisonnée en lien avec la perspective d'une intégration dans les pratiques pédagogiques. | | | | |
| Descriptif et contenus de l'UE | | | | |
| Thème/version : approfondissement des connaissances et savoir-faire en traduction littéraire et consolidation de l'utilisation des outils de traductologie. Préparation à la 1ère épreuve d'admissibilité intitulée "Épreuve écrite disciplinaire". | | | | |
| Linguistique/phonologie : Approfondissement des connaissances en grammaire et phonologie de l'anglais et méthodologie de l'épreuve. Description, analyse et explicitation en français de faits de langues dans la perspective du travail en classe. Préparation à la 2ème épreuve d'admissibilité intitulée "Épreuve écrite disciplinaire appliquée". | | | | |
| Modalités d'évaluation : | | | | |
| Evaluation continue, chiffrée : | | | | |
| Thème/version : concours blancs évalués et/ou devoirs sur table (au minimum deux évaluations annuelles), (35% de la note finale pour le thème, 35% version) | | | | |
| Linguistique/Phonologie : concours blancs évalués et/ou devoirs sur table (au minimum deux évaluations annuelles), 30% de la note finale | | | | |
| Volet « économique » | | | | |
| Effectif prévisionnel total : 120 | | | | |
| | CM | TD | TP | Épreuves (orales ou écrites) de concours blanc en h eq. TD |
| Nombre prévisionnel de groupes | 5 | 5 | | |
| Nombre d'étudiants par groupe | 25 | 25 | | |
| Nombre total d'heures de l'UE | 300 | 60 | | |
| dont INSPE composante | 36 | 8 | | |
| dont Établissement A (USN) | 102 | 20 | | |
| dont Établissement B (SU) | 60 | 12 | | |

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

Mention Second Degré

Fiche UE / accréditation INSPE 2021

| | | | | |
|---|-----|----|--|--|
| dont Établissement C (UP) | 102 | 20 | | |
| dont Rectorat | | | | |
| Dans le cas d'enseignements mutualisés | | | | |
| - Type de mutualisation (entre parcours du master MEEF ou avec un autre master) : | | | | |
| - Volume horaire concerné : | | | | |
| - Partenaire(s) impliqué(s) : | | | | |

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

| | | | |
|--|--|--|------|
| Parcours : ANGLAIS Année : M1 | | | |
| Bloc de formation : 2 Nom de l'UE : UE3 Construire et mettre en œuvre son enseignement ECTS : 9 | | | |
| Responsable Prénom, Nom: Samia Hatri courriel : samia.hatri@inspe-paris.fr | | | |
| Volume horaire /étudiant | h CM Construction des savoirs didactique 22,5h conception de séances et de séquences : 22,5h total : 45h | h TD conception de séances et de séquences : 10h démarches et outils : 28h total : 38h | h TP |
| Compétences professionnelles visées P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique. P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement. P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves CC 3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage CC 4. Prendre en compte la diversité des élèves CC7 : Maîtriser la langue française à des fins de communication. CC8: utiliser une langue vivante dans les situations exigées par son métier CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC14: s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel | | | |
| Attendus de fin d'année de formation En fin de formation, l'étudiant est capable de : <ul style="list-style-type: none"> - maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire - planifier des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés. - connaître et mettre en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles - prendre en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens) | | | |
| Descriptif et contenus de l'UE dont utilisation/compétence en matière numérique Construction des savoirs didactiques : P1 Connaît les notions clés de sa discipline ou de ses domaines d'enseignement ou d'activités pour les cycles dans lesquels il enseigne. Analyse diachronique de l'enseignement/apprentissage de l'anglais en France qui permettra une mise en perspective de l'approche préconisée par les instructions officielles à la lumière des théories sous-jacentes. Réflexion sur les | | | |

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

Mention Second Degré

Fiche UE / accréditation INSPE 2021

approches contemporaines de l'enseignement /apprentissage des langues (culture, grammaire, évaluation, plurilinguisme etc..) à travers l'analyse de manuels. Acquisition d'un vocabulaire spécifique.

Conception de séances et séquences :

P3 Traduit les objectifs et les contenus d'enseignement ainsi que les exigences du socle en activités réalisables pour les élèves.

P4 Énonce et explicite l'objet des apprentissages.

Sélection, analyse et mise en tension de supports pour en dégager l'intérêt pédagogique. Conception d'une séquence / séance d'enseignement à partir de ces documents : définition d'objectifs en adéquation avec les supports sélectionnés et réflexion sur les stratégies et les moyens (activités) à mettre en œuvre pour les atteindre; construction des étapes de la démarche. Analyse d'un fait de langue dans la perspective du travail en classe. Méthodologie des épreuves d'admissibilité et d'admission. ("Épreuve écrite disciplinaire appliquée" et deuxième partie de "l'épreuve de leçon".)

Démarches et outils pédagogiques :

P3 Organise la mise en œuvre de la séance

- en dégageant clairement les étapes de déroulement de la séance et en étant attentif à leur rythme et à leur durée
- en formulant des objectifs, des consignes et des explicitations claires permettant aux élèves de s'engager dans les tâches d'apprentissage proposées.

Utilise en complémentarité les supports de communication (tableau, vidéoprojecteur...).

Prend conscience des écarts entre la conception et la mise en place effective de son enseignement et des activités d'apprentissage.

P4 Met en place et maintient un cadre permettant un déroulement efficace des activités usuelles de la classe.

Dynamise les échanges entre les élèves.

P5 Élabore les outils d'évaluation et les utilise de manière adaptée aux objectifs poursuivis et aux situations.

Articulation outils théoriques et pratique professionnelle (analyse de production d'élèves en lien avec le stage, différenciation pédagogique, adéquation objectifs – activités – consignes etc.

Compétences numériques

1.1 Communication sur l'organisation Utiliser les technologies numériques pour améliorer la communication avec les élèves, les parents et les tiers sur les modalités d'organisation.

Contribuer au développement et à l'amélioration des stratégies de communication en collaboration.

2.1 Sélection des ressources numériques Identifier, évaluer et sélectionner les ressources numériques pour l'enseignement et l'apprentissage

3.2 Accompagnement

Utiliser les technologies et services numériques pour améliorer l'interaction avec les élèves, individuellement et collectivement, pendant, avant ou après le cours. Utiliser les technologies numériques pour offrir un accompagnement et une assistance ponctuels et ciblés. Expérimenter et développer de nouvelles formes et formats pour offrir d'accompagnement et de soutien.

3.3 Apprentissage collaboratif Utiliser les technologies numériques pour favoriser et améliorer la collaboration des élèves. Permettre aux élèves d'utiliser les technologies numériques dans le cadre de missions collaboratives, comme moyen d'améliorer la communication et la collaboration et pour la création collaborative de connaissances.

4.1 Stratégies d'évaluation

Utiliser les technologies numériques pour l'évaluation formative et sommative.

Améliorer la diversité et l'adéquation des formats et des approches d'évaluation.

Modalités d'évaluation :

Évaluation continue, chiffrée :

Présentations orales, devoirs sur table et/ou concours blanc (minimum deux notes par discipline)

- Construction des savoirs didactiques : **25% de la note finale**
- Conception de séances et séquences : **45% de la note finale**
- (Maîtriser les) démarches et outils pédagogiques : **30% de la note finale**

Volet « économique »

**Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021**

| Effectif prévisionnel total : 135 | | | | |
|---|-----------|-----------|-----------|---|
| | CM | TD | TP | Epreuves (orales ou écrites) de concours blanc en h eq. TD |
| Nombre prévisionnel de groupes | 5 | 5 | | |
| Nombre d'étudiants par groupe | 30 | 30 | | |
| Nombre total d'heures de l'UE | 225 | 190 | | |
| dont INSPE composante | 175,5 | 180 | | |
| dont Etablissement A (USN) | 45 | | | |
| dont Etablissement B (SU) | | | | |
| dont Etablissement C (UP) | 45 | 20 | | |
| dont Rectorat | | | | |
| Dans le cas d'enseignements mutualisés | | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Type de mutualisation (entre parcours du master MEEF ou avec un autre master) : - Volume horaire concerné : - Partenaire(s) impliqué(s) : | | | | |

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

| | | | |
|---|---|---|------|
| Parcours : ANGLAIS Année : M2 | | | |
| Bloc de formation : 2 Nom de l'UE : UE3 Construire et mettre en œuvre son enseignement ECTS : 6 | | | |
| Responsable | | Prénom, Nom: Hélène Koch courriel : helene.koch@inspe-paris.fr | |
| Volume horaire /étudiant | h CM conception de séances et de séquences : 30h total 30h | h TD conception de séances et de séquences : 8h démarches et outils pédagogiques : 40h suivi individualisé : 0,75h total : 48,75 | h TP |
| | Compétences professionnelles visées P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves P2. Maîtriser la langue française à des fins d'enseignement et de communication P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves CC2.inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage CC4. Prendre en compte la diversité des élèves CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation CC8: utiliser une langue étrangère dans les situations exigées par le métier CC9.intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école CC14: s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel | | |
| Attendus de fin d'année de formation En fin d'année de formation l'étudiante/ l'étudiant sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action. - Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée - Planifier des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés. - Mobiliser les outils et ressources numériques et les mettre au service de leur enseignement - Assurer la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés - Installer et entretenir un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent | | | |

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

Mention Second Degré

Fiche UE / accréditation INSPE 2021

- Conduire un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.

Descriptif et contenus de l'UE :

Conception de séances et séquences :

P1 *Connaît les pré-requis nécessaires à l'appropriation des notions clés de sa discipline ou de ses domaines d'enseignement, sait les expliciter avec des approches diversifiées.*

P3 *Veille à la diversification des supports proposés aux élèves.*

Impulse de véritables situations de questionnement de nature à éveiller l'esprit critique des élèves et à favoriser la confrontation des points de vue.

P4 *Explicite les enjeux et les attendus,*

Approfondir les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée.

Renforcer Les notions et concepts didactiques et pédagogiques introduits en M1 : sélection, analyse et mise en tension de supports pour en dégager l'intérêt pédagogique. Conception d'une séquence / séance d'enseignement à partir de ces documents : définition d'objectifs en adéquation avec les supports sélectionnés et réflexion sur les stratégies et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre, construction des étapes de la démarche. Analyse d'un fait de langue dans la perspective du travail en classe. Préparation aux épreuves d'admissibilité et d'admission. ("Épreuve écrite disciplinaire appliquée" et deuxième partie de "l'épreuve de leçon".)

Démarches et outils pédagogiques

P3 *Impulse de véritables situations de questionnement de nature à éveiller l'esprit critique des élèves et à favoriser la confrontation des points de vue.*

Prévoit la différenciation pour répondre à la diversité des besoins des élèves.

Adopte des postures professionnelles diversifiées en fonction des activités engagées.

Fait acquérir aux élèves des méthodes de travail.

Favorise le plus souvent possible l'autonomie et la créativité des élèves.

P4 *Donne un droit à l'erreur et évite l'effet stigmatisant.*

Adopte une organisation spatiale et temporelle en fonction de l'âge des élèves et des activités proposées.

Explicite les enjeux et les attendus,

Utilise l'erreur dans les productions et les raisonnements des élèves comme un levier pour la construction des apprentissages, s'en sert pour ajuster et redéfinir ses objectifs pédagogiques et sa stratégie d'aide.

Favorise la collaboration entre les élèves.

Réagit de manière pertinente et proportionnée face à un comportement inapproprié.

P5 *Élabore les outils d'évaluation et les utilise de manière adaptée aux objectifs poursuivis et aux situations.*

Appuie ses évaluations sur des critères explicites et transparents.

Repère les forces et les difficultés individuelles des élèves pour leur indiquer comment progresser et pour ajuster son enseignement.

Aide l'élève à prendre conscience de ses marges de progrès et développe progressivement l'auto-évaluation

Retour sur les opérations mentales qui sous-tendent les cinq activités langagières avec comme objectif de mettre en lumière les prolongements dans la classe et de dégager des problématiques en lien avec le mémoire professionnel et la pratique sur le terrain. Il s'agit pour les étudiantes/ étudiants de comprendre les mécanismes à l'œuvre dans l'apprentissage de l'anglais pour pouvoir analyser leur pratique.

Approfondir et poursuivre la réflexion engagée sur l'articulation outils / concepts didactiques et mise en pratique sur le terrain. Mise en pratique très concrète autour de la conception de séances et de séquences dans le cadre des TD. Ateliers autour de thématiques diverses : différenciation, évaluation, le développement de compétences spécifiques en fonction des besoins (culturelles, phonologiques, linguistiques etc.)

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

Compétences numériques :

1.3 Pratique réflexive Réfléchir, évaluer de manière critique et développer activement sa propre pratique pédagogique numérique et celle de la communauté éducative.

3.1 Enseignement

Planifier et mettre en œuvre des dispositifs et des ressources numériques dans le processus d'enseignement, afin d'améliorer l'efficacité des interventions d'enseignement.

Expérimenter et développer de nouveaux formats et méthodes pédagogiques d'enseignement

3.3 Apprentissage collaboratif

Utiliser les technologies numériques pour favoriser et améliorer la collaboration des élèves.

Permettre aux élèves d'utiliser les technologies numériques dans le cadre de missions collaboratives, comme moyen d'améliorer la communication et la collaboration et pour la création collaborative de connaissances.

3.4 Apprentissage en autonomie

Utiliser les technologies numériques pour soutenir les processus d'apprentissage autonomes, c'est-à-dire pour permettre aux élèves de planifier, surveiller et réfléchir à leur propre apprentissage, fournir des preuves de progrès, partager des idées et proposer des solutions.

4.1 Stratégies d'évaluation

Utiliser les technologies numériques pour l'évaluation formative et sommative.

Améliorer la diversité et l'adéquation des formats et des approches d'évaluation.

5.1 Accessibilité et inclusion

Assurer l'accessibilité aux ressources et situations d'apprentissage pour tous les élèves, y compris ceux qui ont des besoins éducatifs particuliers. Prendre en compte les attendus, les capacités, les usages et les erreurs des élèves, ainsi que les contraintes contextuelles, physiques ou cognitives dans l'utilisation des technologies numériques.

5.2 Différenciation et individualisation

Utiliser les technologies numériques pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des élèves, permettre aux élèves d'avancer à différents niveaux, à différentes vitesses, de suivre des parcours et des objectifs d'apprentissage individuels.

Modalités d'évaluation :

Évaluation continue, chiffrée :

Présentations orales, devoirs sur table et/ou concours blanc (minimum deux notes par discipline)

- Conception de séances et séquences : **50% de la note finale**
- Démarches et outils pédagogiques : **50% de la note finale**

Volet « économique »

Effectif prévisionnel total : 120

| | CM | TD | TP | Epreuves (orales ou écrites) de concours blanc en h eq. TD |
|--------------------------------------|-----------|-----------|-----------|---|
| Nombre prévisionnel de groupes | 5 | 5 | | |
| Nombre d'étudiants par groupe | 25 | 25 | | |
| Nombre total d'heures de l'UE | 150 | 240 | | |

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

Mention Second Degré

Fiche UE / accréditation INSPE 2021

| | | | | |
|---|-----|-----|--|-------------------------------|
| dont INSPE composante | 120 | 240 | | 41h (oraux) - 32h (écrits) |
| dont Etablissement A (USN) | | | | |
| dont Etablissement B (SU) | | | | |
| dont Etablissement C (UP) | | | | 15h (oraux) |
| dont Rectorat | | | | |
| Dans le cas d'enseignements mutualisés | | | | |
| - Type de mutualisation (entre parcours du master MEEF ou avec un autre master) : | | | | |
| - Volume horaire concerné : | | | | |
| - Partenaire(s) impliqué(s) : | | | | |

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

| | | | |
|---|-----------|---|-----------|
| Parcours : ANGLAIS | | | |
| Année : M1 | | | |
| Bloc de formation : 2 | | | |
| Nom de l'UE : Intégrer le numérique dans son enseignement | | | |
| ECTS : 3 | | | |
| Responsable | | Prénom, Nom : Sarah Bisson courriel : sarah.bisson@inspe-paris.fr | |
| Volume horaire /étudiant | h CM 0 | h TD 18 | h TP 0 |
| Compétences professionnelles visées | | | |
| <p>CC9 – Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs. ● Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative. ● Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet. ● Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former. <p>CC14 – S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques <p>P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, identifier les objectifs, contenus, dispositifs, modalités d'entraînement et d'évaluation. | | | |
| Attendus de fin d'année de formation | | | |
| <p>En fin de formation, l'étudiante/l'étudiant saura intégrer des outils numériques dans un projet d'enseignement de l'anglais en collège et/ou lycée et procéder à une analyse critique de leur plus-value pédagogique.</p> <p>Il s'agira de savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner et modifier des ressources et outils numériques appropriés - Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage où le numérique est intégré de manière pertinente - Évaluer la plus-value de cette intégration du numérique à l'aide du modèle SAMR développé par Ruben Puentedura | | | |
| Descriptif et contenus de l'UE dont utilisation/compétence en matière numérique | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> ● 2.1. Sélection de ressources numériques : Identifier, évaluer et sélectionner les ressources numériques pour l'enseignement et l'apprentissage ● 2.2. Création et modification des ressources numériques : Modifier et s'appuyer sur des ressources existantes sous licence libre et d'autres ressources lorsque cela est autorisé. ● 3.1. Enseignement : Planifier et mettre en œuvre des dispositifs et des ressources numériques dans le processus d'enseignement, afin d'améliorer l'efficacité des interventions d'enseignement. Gérer et orchestrer de manière appropriée les interventions d'enseignement numérique. ● 6.3. Création de contenu numérique : Concevoir des devoirs et des situations d'apprentissage qui obligent les élèves à s'exprimer par des moyens numériques et à modifier et créer du contenu numérique dans différents formats. Enseigner aux élèves comment le droit d'auteur et les licences s'appliquent au contenu numérique, comment référencer des sources et attribuer des licences. ● 1.3. Pratique réflexive : Réfléchir, évaluer de manière critique et développer activement sa propre pratique pédagogique numérique et celle de la communauté éducative. | | | |

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

Mention Second Degré

Fiche UE / accréditation INSPE 2021

Modalités précises d'évaluation, portant sur tout ou partie des compétences à acquérir et respectant le processus d'évaluation continue (en particulier, préciser : évaluation par compétences dès la rentrée 2021 ou maintien, de façon transitoire, de l'évaluation chiffrée).

Intégration d'activités numériques de manière à enrichir une séquence observée ou mise en œuvre dans le cadre du stage et présentation orale synchrone qui inclura un bilan faisant état de la plus-value apportée par cette intégration ainsi que de pistes d'approfondissement.

Volet « économique »

Effectif prévisionnel total : 135

| | CM | TD | TP | Épreuves (orales ou écrites) de concours blanc en h eq. TD |
|--------------------------------------|----|-----|----|--|
| Nombre prévisionnel de groupes | | 7 | | |
| Nombre d'étudiants par groupe | | 20 | | |
| Nombre total d'heures de l'UE | | 126 | | |
| dont INSPE composante | | 126 | | |
| dont Etablissement A (USN) | | | | |
| dont Etablissement B (SU) | | | | |
| dont Etablissement C (UP) | | | | |
| dont Rectorat | | | | |

Dans le cas d'enseignements mutualisés

- Type de mutualisation (entre parcours du master MEEF ou avec un autre master) :
- Volume horaire concerné :
- Partenaire(s) impliqué(s) :

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

| | | | |
|---|--|------------|-----------|
| Parcours : ANGLAIS | | | |
| Année : M2 | | | |
| Bloc de formation : 2 | | | |
| Nom de l'UE : Intégrer le numérique dans son enseignement | | | |
| ECTS : 3 | | | |
| Responsable | Prénom, Nom : Sarah Bisson courriel : sarah.bisson@inspe-paris.fr | | |
| Volume horaire /étudiant | h CM 0 | h TD 20 | h TP 0 |
| Compétences professionnelles visées | | | |
| <p>CC9 – Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs. ● Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative. ● Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet. ● Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former. <p>CC14 – S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> ● S'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques ● Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action. <p>P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers. ● Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées. | | | |
| Attendus de fin d'année de formation | | | |
| <p><i>En fin de formation, l'étudiante/l'étudiant saura sélectionner, concevoir et créer des ressources numériques au service de l'enseignement-apprentissage de l'anglais en collège et lycée.</i></p> <p><i>Il s'agira de savoir notamment de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir des séquences d'enseignement-apprentissage, voire des scénarios d'apprentissage, dans lesquels le numérique est intégré de manière pertinente et efficace - Créer et développer des ressources - Expérimenter des démarches innovantes au service de la différenciation, de l'individualisation des apprentissages - Concevoir des ressources, des activités et des scénarios d'apprentissage au service du développement des pratiques collaboratives chez les élèves. | | | |
| Descriptif et contenus de l'UE dont utilisation/compétence en matière numérique | | | |
| <p>Approfondissement des compétences acquises en M1, avec un accent mis sur la création de ressources numériques au service de la différenciation et des pratiques collaboratives.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 2.2 Création et modification des ressources numériques : Créer ou contribuer à de nouvelles ressources pédagogiques numériques. Prendre en compte l'objectif d'apprentissage spécifique, le contexte, l'approche pédagogique et le groupe d'élèves lors de la conception des ressources numériques et de la planification de leur utilisation. ● 3.1 Enseignement : Expérimenter et développer de nouveaux formats et méthodes pédagogiques | | | |

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

Mention Second Degré

Fiche UE / accréditation INSPE 2021

d'enseignement.

- **3.2 Accompagnement** : Utiliser les technologies et services numériques pour améliorer l'interaction avec les élèves, individuellement et collectivement, pendant, avant ou après le cours. Utiliser les technologies numériques pour offrir un accompagnement et une assistance ponctuels et ciblés. Expérimenter et développer de nouvelles formes et formats pour offrir d'accompagnement et de soutien.
- **3.3 Apprentissage collaboratif** : Utiliser les technologies numériques pour favoriser et améliorer la collaboration des élèves. Permettre aux élèves d'utiliser les technologies numériques dans le cadre de missions collaboratives, comme moyen d'améliorer la communication et la collaboration et pour la création collaborative de connaissances.
- **3.4 Apprentissage en autonomie** Utiliser les technologies numériques pour soutenir les processus d'apprentissage autonomes, c'est-à-dire pour permettre aux élèves de planifier, surveiller et réfléchir à leur propre apprentissage, fournir des preuves de progrès, partager des idées et proposer des solutions.
- **5.2 Différenciation et individualisation** : Utiliser les technologies numériques pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des élèves, permettre aux élèves d'avancer à différents niveaux, à différentes vitesses, de suivre des parcours et des objectifs d'apprentissage individuels.
- **1.3 Pratique réflexive** Réfléchir, évaluer de manière critique et développer activement sa propre pratique pédagogique numérique et celle de la communauté éducative.

Modalités précises d'évaluation, portant sur tout ou partie des compétences à acquérir et respectant le processus d'évaluation continue (en particulier, préciser : évaluation par compétences dès la rentrée 2021 ou maintien, de façon transitoire, de l'évaluation chiffrée).

Conception et mise en œuvre d'une séquence d'enseignement apprentissage intégrant le numérique qui sera présentée à l'oral, suivie d'une analyse réflexive sur la plus-value apportée par le numérique et d'un bilan proposant des pistes d'amélioration ou d'approfondissement.

Volet « économique »

Effectif prévisionnel total : 120

| | CM | TD | TP | Epreuves (orales ou écrites) de concours blanc en h eq. TD |
|--------------------------------------|----|-----|----|--|
| Nombre prévisionnel de groupes | | 6 | | |
| Nombre d'étudiants par groupe | | 20 | | |
| Nombre total d'heures de l'UE | | 120 | | |
| dont INSPE composante | | 80 | | |
| dont Etablissement A (USN) | | | | |
| dont Etablissement B (SU) | | | | |
| dont Etablissement C (UP) | | 40 | | |
| dont Rectorat | | | | |

Dans le cas d'enseignements mutualisés

- Type de mutualisation (entre parcours du master MEEF ou avec un autre master) :
- Volume horaire concerné :
- Partenaire(s) impliqué(s) :

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

| | | | |
|---|---|------------|------|
| Parcours : ANGLAIS | | | |
| Année : M1 | | | |
| Bloc de formation : 4 | | | |
| Nom de l'UE : UE spécifique à options | | | |
| ECTS : 3 | | | |
| Responsable | Prénom, Nom : Cédric Sarré courriel : cedric.sarre@inspe-paris.fr | | |
| Volume horaire /étudiant | h CM 15 | h TD 15 | h TP |
| Compétences professionnelles visées | | | |
| P1 - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (Options 1 à 5) | | | |
| P3 - Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (Options 3 à 5) | | | |
| CC4 - Prendre en compte la diversité des élèves (Option 4) | | | |
| CC8 - Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier (Options 1 et 2) | | | |
| Attendus de fin d'année de formation | | | |
| En fin de formation, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> ● d'appuyer ses enseignements sur une connaissance plus fine de la culture de la sphère du monde anglophone et sur une pratique plus assurée de la langue (options 1 et 2) ● d'intégrer de façon pertinente la grammaire et la phonologie à sa pratique de classe (option 3) ● de proposer un enseignement adapté aux publics à besoins spécifiques et de pratiquer la différenciation pédagogique de façon pertinente (option 4) ● de concevoir des enseignements en anglais de spécialité, seul ou en partenariat avec un enseignant de spécialité (ETLV, BTS, etc.) (option 5). | | | |
| Descriptif et contenus de l'UE dont utilisation | | | |
| L'UE spécifique du bloc 4 est constituée de deux options de 15h ou d'un enseignement de 30h , à choisir par l'étudiant dans la liste suivante : | | | |
| Option 1 : un séminaire ou complément disciplinaire en langue et culture anglophones à choisir dans l'offre de séminaires des universités partenaires (15h ou 30h) | | | |
| Option 2 : un renforcement linguistique visant, en particulier, un entraînement à la pratique orale (15h) | | | |
| Option 3 : un enseignement de spécialisation didactique sur l'intégration de la grammaire et/ou de la phonologie en cours d'anglais (15h) | | | |
| Option 4 : un enseignement de spécialisation didactique sur les publics à besoins spécifiques et la différenciation pédagogique (15h) | | | |
| Option 5 : un enseignement de spécialisation didactique sur l'anglais de spécialité (enseignement de l'anglais appliqué à un domaine de spécialité particulier, par exemple dans le cadre de l'Enseignement Technologique en Langue Vivante au lycée - ETLV - ou des enseignements en BTS ou en CPGE...) (15h) | | | |
| Options 6 à 9 : une des quatre options mutualisées "Ouverture internationale" au choix de l'étudiant (voir fiche d'UE mutualisée spécifique) (15h ou 30h si les deux options CAPEFE sont choisies) | | | |
| Modalités précises d'évaluation, portant sur tout ou partie des compétences à acquérir et respectant le processus d'évaluation continue (en particulier, préciser : évaluation par compétences dès la rentrée 2021 ou maintien, de façon transitoire, de l'évaluation chiffrée). | | | |
| Il est prévu une évaluation en contrôle continu pour chacune des deux options choisies par l'étudiant (= 2 évaluations au total pour l'UE) qui pourra prendre la forme de présentations orales, fiches de lecture, devoirs écrits (de type dissertations ou devoirs sur table), fiches de séance/séquence. L'évaluation chiffrée sera maintenue de façon transitoire à la rentrée 2021, avant la mise en place de l'évaluation par compétences à la rentrée suivante. | | | |
| Volet « économique » | | | |
| Effectif prévisionnel total : 120 étudiants, répartis dans 5 groupes de 25 x 2 (car 2 options à choisir), soit 10 groupes au total | | | |

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

| | CM | TD | TP | Épreuves (orales ou écrites) de concours blanc en h eq. TD |
|---|-----|-----|----|--|
| Nombre prévisionnel de groupes | 5 | 5 | | |
| Nombre d'étudiants par groupe | 25 | 25 | | |
| Nombre total d'heures de l'UE | 150 | 150 | | |
| dont INSPE composante | 30 | 75 | | |
| dont SU | 15 | | | |
| dont Sorbonne Nouvelle | 15 | | | |
| dont Université de Paris | 15 | | | |
| dont Rectorat | | | | |
| Dans le cas d'enseignements mutualisés | | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Type de mutualisation (entre parcours du master MEEF ou avec un autre master) : - Volume horaire concerné : 45hCM, soit 67,5hTD - Partenaire(s) impliqué(s) : Sorbonne Université, Sorbonne Nouvelle et Université de Paris | | | | |

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Premier Degré / Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

| | | | |
|--|--------|---------------------------|------|
| Parcours : tous parcours Année : M1 | | | |
| Bloc de formation : 4 Options « Ouverture internationale » de l'UE spécifique ECTS : 3 | | | |
| Responsable | | Prénom, Nom courriel : | |
| Volume horaire /étudiant | 0 h CM | 15 h TD | h TP |
| <p>Compétences professionnelles visées</p> <p>CC8 – Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues ▪ Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves <p>CC9 – Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former <p>CC10 – Coopérer au sein d'une équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation ▪ Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs. <p>CC11 – Contribuer à l'action de la communauté éducative</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs. <p>CC14 – S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques ▪ S'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques ▪ Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action. | | | |
| <p>Attendus de fin d'année de formation</p> <p>En fin de formation, l'étudiant.e aura développé</p> <ul style="list-style-type: none"> - sa compétence interculturelle : il.elle sera capable (1) d'identifier les similitudes et différences entre le système éducatif français et celui d'un pays partenaire de l'INSPE, (2) d'identifier les similitudes et différences en matière de pratiques pédagogiques entre la France et le pays d'accueil, (3) de collaborer avec des partenaires étrangers pour la conception et, le cas échéant, la mise en oeuvre de projets pédagogiques à l'étranger et/ou en France. - sa compétence plurilingue : il.elle sera capable de communiquer dans une langue étrangère dans le cadre de son activité professionnelle. - ses compétences pédagogiques : il.elle sera capable (1) d'importer et d'adapter à son contexte local des pratiques considérées comme innovantes observées et/ou présentées à l'étranger, (2) de tenir compte, dans son contexte local, du caractère plurilingue de la classe et d'interagir efficacement en contexte plurilingue. | | | |
| <p>Descriptif et contenus de l'UE dont utilisation/compétence en matière numérique</p> <p>Les options « Ouverture internationale » sont communes à toutes les mentions et aux différents parcours de la mention 2nd degré du Master MEEF. Les enseignements sont proposés en collaboration avec les partenaires internationaux de l'INSPE de Paris.</p> <p>Selon son profil (cursus antérieur et projet professionnel), l'étudiant.e pourra choisir l'une ou l'autre des quatre options pour un même volume horaire de 15h TD chacune (intégrant travail en présentiel et/ou à distance). L'option retenue par le responsable d'UE et le service des relations internationales pour chaque étudiant.e dépend du nombre de places disponibles pour chaque option :</p> <ul style="list-style-type: none"> - option 1, « CAPEFE » - partie 1 (développement des compétences évaluées par le Certificat d'aptitude pour participer à l'enseignement français à l'étranger) : l'objectif est de permettre à l'étudiant.e de développer les compétences nécessaires à l'enseignement de sa discipline dans un établissement français à l'étranger, conformément au référentiel de compétences de la certification CAPEFE. Cette option pourra être choisie seule ou combinée à l'option 2 ci-dessous; - option 2, « CAPEFE » - partie 2 (préparation aux épreuves du Certificat d'aptitude pour participer à l'enseignement français à l'étranger) : l'objectif est d'offrir à l'étudiant.e une préparation aux épreuves de la certification CAPEFE | | | |

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Premier Degré / Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

qu'il.elle pourra passer au cours de son année de M1 à l'issue de cet enseignement. Cette option pourra être assortie, sur demande, d'un stage de courte durée dans un établissement de l'enseignement français à l'étranger (en remplacement d'une partie du stage OPA de M1). Cette option doit obligatoirement être combinée à l'option « CAPEFE » - partie 1 et ne peut donc être choisie indépendamment;

- **option « mobilité hybride »** : l'objectif est d'offrir à l'étudiant.e une période de stage de courte durée (2 à 3 semaines) dans une institution et/ou un établissement d'enseignement du premier ou second degré à l'étranger partenaire de l'INSPE. Ce stage de mobilité-formation sera préparé et exploité par des séances de travail en présentiel et à distance et constituera une partie des six semaines de stage prévues en M1 (stage à l'étranger en remplacement d'une partie du stage OPA de M1). La « mobilité » débutera avant le départ pour le stage avec des échanges et projets en ligne à effectuer en collaboration avec l'institution d'accueil (étudiants en formation, formateurs, etc.). Selon son profil, l'étudiant.e pourra exprimer un ordre de priorité entre les différentes destinations possibles. L'attribution des destinations se fera dans la limite des places disponibles négociées avec les partenaires de l'INSPE à l'étranger.

- **option « mobilité virtuelle »** s'appuyant sur l'usage d'outils numériques : l'objectif est d'offrir à l'étudiant.e la possibilité de prendre part à des échanges interculturels en ligne avec des enseignants en formation issus de l'une de des institutions étrangères partenaires de l'INSPE. Le travail comportera des séances en présentiel mais l'essentiel s'effectuera en ligne, au sein de petits groupes composés d'étudiants français et étrangers qui devront collaborer pour la réalisation d'un projet selon les principes du télé-tandem (utilisation équilibrée des deux langues de communication lors des échanges). Si cette option n'implique pas de mobilité physique, le nombre de places reste limité dans la mesure où les partenaires étrangers de l'INSPE ne peuvent fournir qu'un nombre limité de participants à ce type de projet.

Ces options sont organisées avec le service des relations internationales de l'INSPE et coordonnées par un.e chargé.e de mission nommé.e par le directeur de l'INSPE. Elles peuvent être combinées entre elles (options 1 et 2 en particulier) ou avec d'autres options proposées par chaque mention/parcours.

Modalités précises d'évaluation, portant sur tout ou partie des compétences à acquérir et respectant le processus d'évaluation continue (en particulier, préciser : évaluation par compétences dès la rentrée 2021 ou maintien, de façon transitoire, de l'évaluation chiffrée).

La participation à ces options sera évaluée en se fondant sur au moins trois des cinq compétences visées (CC8, CC9 et CC14, l'évaluation des autres compétences pouvant varier selon l'option choisie). Pour les options 1 et 2 (CAPEFE parties 1 et 2), l'évaluation par compétences sera opérationnelle dès la rentrée 2021 ; pour les deux autres options, les critères et descripteurs de compétence restent à élaborer, l'évaluation chiffrée pourra être maintenue de façon transitoire.

Volet « économique »

Effectif prévisionnel total :

| | CM | TD | TP | Epreuves (orales ou écrites) de concours blanc en h eq. TD |
|--|----|--|----|--|
| Nombre prévisionnel de groupes <i>NB : groupes mutualisés (toutes mentions et tous parcours 2nd degré)</i> | | 3 (option 1) 3 (option 2) 3 (option 3) 4 (option 4) | | |
| Nombre d'étudiants par groupe | | 20 | | |
| Nombre total d'heures de l'UE <i>NB : volume horaire pour l'ensemble des mentions et des parcours 2nd degré</i> | | 195h | | |
| dont INSPE composante | | à calculer | | |
| dont Sorbonne Nouvelle | | à calculer | | |
| dont France Education International | | à calculer | | |
| | | | | |

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention Premier Degré / Second Degré
Fiche UE / accréditation INSPE 2021

| | | | | |
|---|--|------------|--|--|
| dont Rectorat (DAREIC) | | à calculer | | |
| Dans le cas d'enseignements mutualisés | | | | |
| - Type de mutualisation (entre parcours du master MEEF ou avec un autre master) : entre mentions et parcours du master MEEF | | | | |
| - Volume horaire concerné : volume total concerné (300h) | | | | |
| - Partenaire(s) impliqué(s) : Université Sorbonne Nouvelle, France Education International, Rectorat (DAREIC) | | | | |